TAEKWONDO CANADA

Principes régissant la sélection des athlètes à la Série Grand Prix 2027 de la World Taekwondo

VUE D'ENSEMBLE

La Série Grand Prix de la World Taekwondo (WT) est le circuit d'élite international pour la discipline de kyorugi. Les qualifications pour y participer sont octroyées sur la base du classement olympique WT des athlètes ou de leurs résultats au Défi Grand Prix. Les 70 premiers athlètes par catégorie de poids olympique, sur la base de la mise à jour la plus récente du classement olympique WT, auront la possibilité de se préinscrire, cependant seuls les 28 premiers parmi les athlètes préinscrits au système GMS seront sélectionnés et leur inscription sera confirmée via un courriel émanant directement du service de gestion du sport et des événements de la WT**.**

La WT a annoncé les dates et endroits des événements Série Grand Prix 2027 :

- Rome, Italie, juin 2027.
- Paris, France, 26-29 août 2027.
- Manchester, Angleterre, 21-24 octobre 2027.

La finale de Grand Prix est fixée pour Tai'an, en Chine, les 3-5 décembre 2027. Les 2 premiers athlètes au classement de leur catégorie à chacun des événements Série Grand Prix accèdent automatiquement en finale du Grand Prix. Les 32 premiers athlètes au classement dans chaque catégorie de poids olympique, basé sur la mise à jour la plus récente du classement olympique WT, auront la possibilité de se préinscrire, mais seuls les 10 premiers parmi les athlètes préinscrits au système GMS seront sélectionnés et leur inscription sera confirmée via un courriel émanant directement du service de gestion du sport et des événements de la WT**.**

Au moment de la sortie du dossier d'information sur chaque événement, Taekwondo Canada établira une liste des inscriptions basée sur les **critères d'admissibilité - athlètes**, expliqués plus en détail ci-après, en respectant les limites sur le nombre de participants énoncées par la WT. Les athlètes doivent soumettre leur expression d'intérêt à participer à chacun des événements de Série Grand Prix, en respectant le délai indiqué dans chaque cas. La date limite spécifique pour soumettre les expressions d'intérêt sera annoncée à un moment plus proche de l'ouverture officielle du système d'inscription à l'événement.

Vu que la participation en Série Grand Prix et à la finale du Grand Prix est partiellement financée par Taekwondo Canada, et respectivement les événements de classe G-6 et G-10, tous les participants doivent satisfaire aux politiques officielles de Taekwondo Canada, notamment les normes relatives à l'entraînement et au PNCE, et doivent signer l'entente d'athlète ou de membre du personnel Taekwondo Canada applicable.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ - ATHLÈTES

- L'athlète doit être sélectionné par la WT sur la base du classement olympique WT stipulé.
- Être titulaire d'un certificat Dan ou Poom du Kukkiwon.
- Avoir une date de naissance en 2010 ou avant.
- Être titulaire d'une licence globale d'athlète WT (GAL) valable pour 2027.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ - ENTRAÎNEURS

- Satisfaire aux critères d'admissibilité de Taekwondo Canada pour les entraîneurs d'équipe nationale.
- Avoir 21 ans ou plus.
- Être titulaire d'une licence globale WT valable pour 2027.
- Être titulaire d'une certification d'entraîneur WT Niveau II.

LIMITES SUR LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, ADMISSIBILITÉ WT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

Les athlètes admissibles seront inscrits conformément à la liste des athlètes invités publiée par la WT. En outre, tous les athlètes doivent également satisfaire aux exigences d'admissibilité de la WT énoncées dans le dossier d'information officiel sur l'événement.

Au moment de confirmer leur intention de participer, les athlètes doivent fournir le nom et les coordonnées d'un entraîneur admissible qui a confirmé sa volonté d'entraîner l'athlète à l'événement visé. La confirmation de la disponibilité d'un entraîneur est un préalable à la participation. Les athlètes qui n'auront pas fourni cette information avant l'échéance publiée par Taekwondo Canada se verront refuser l'inscription à l'événement de Série Grand Prix visé.

Lors de la notification des athlètes d'une possible inscription à un événement de Série Grand Prix, Taekwondo Canada fournira la liste des exigences et conditions applicables à la participation, notamment les exigences d'admissibilité, le financement disponible, les exigences d'ordre logistique, et les délais pour soumettre les itinéraires de vol et les dispositions d'hébergement. Les participants doivent soumettre ces renseignements de voyage dans le délai prescrit pour assurer le bon déroulement des activités de planification et de coordination. Si l'athlète ne respecte pas les délais prescrits, Taekwondo Canada se réserve le droit d'annuler l'inscription du participant à l'événement de Série Grand Prix visé, à moins que des arrangements alternatifs ne soient proposés à Taekwondo Canada et approuvés par ce dernier. De telles demandes de dispense doivent être soumises avant le délai prescrit ou au moins 21 jours avant le début de la compétition, selon la première des deux éventualités.